



**Arnaud Froger, chef du bureau d'enquête de Reporters sans frontières, a maintenu ses déclarations, indiquant que c'est bien Jean Pierre Amougou Belinga qui a ordonné l'assassinat du journaliste Martinez Zogo.**

Jean - Claude Shanda Tomne, a introduit le 24 avril 2023 une plainte auprès du tribunal de première instance centre administratif contre le chef du bureau investigation de RSF Armand Froger pour: Mensonges et dissémination de fausses nouvelles, dénonciations calomnieuses, diffamation, trouble de l'ordre public, incitation à la haine et à la guerre civile, atteinte à l'image et à la crédibilité de la nation camerounaise, incitation à l'émeute, à la sédition et au renversement des institutions.

*«Monsieur Froger a manifestement et volontairement opéré une intrusion curieuse dans la conduite des enquêtes en cours en prétextant avoir eu accès aux procès verbaux des auditions. Il a ensuite usé de cette prétention pour formuler des accusations graves qui ont troublé l'ordre public, porte atteinte à l'image et au crédit de notre pays, en même temps qu'elles ont instrumentalisé la division, la haine, ainsi que les instincts de justice populaire »* peut-on lire dans la plainte déposée.